



DELIBERATION N° 2022-12-15-06

**OBJET : Budget : Décision modificative
budgétaire n° 08/2022**

Le **15 décembre à 15h30**, le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire du Sancy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Besse et St Anastaise, sous la Présidence de M. Jean-François CASSIER, Président.

Date de la convocation : **08 décembre 2022**

Nombre de conseillers : En exercice : **28** – Présents : **15** – Pouvoirs : **1** – Votants : **16**

Présents : Jean-François CASSIER, Président, Alphonse BELLONTE, Didier CARDENOUX, Stéphane CREGUT, Brigitte DEVELAY-MICHELIN, Jean-Michel FALGOUX, Lionel GAY, François GORY, Jocelyne MANSANA, Amélie PANCRACIO, Jacques PERRON, Marine - Alice POIZOT, Christophe POULARD, Amandine RANC, Henri VALETTE.

Excusés : Alain AUDIGIER, Stéphane AURIACOMBE, Joffrey CHALAPHY, Hugues DANJOUX (pouvoir Jean-François CASSIER), Sébastien DUBOURG, Frédéric ECHAVIDRE, Sébastien GOUTTEBEL, Françoise PINAULT, Patrick SEBY, Pierre SIMON, Philippe VALLON.

Absents : Frédéric CHASSARD, Pierre-Jean RASQUIN.

Secrétaire de séance : Luc STELLY, Directeur.

Lors de sa précédente réunion, le Conseil d'Administration a validé l'attribution d'une prime partage de la valeur au personnel de l'Office de Tourisme (Délibération n° 2022-09-26-02) Il s'avère que les crédits ouverts sur les charges de personnel sont insuffisants pour intégrer cette nouvelle dépense. Aussi M. le Président propose d'ouvrir de nouveaux crédits en puisant dans les dépenses imprévues ainsi :

Désignation		Dépenses de fonctionnement	
Compte	Intitulé	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
6411	Salaires nets		+ 40 000 €
22	Dépenses imprévues	- 40 000 €	
TOTAL		- 40 000 €	+ 40 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,
- **ADOpte** la décision modificative budgétaire n° 08/2022.

Pour : 16 voix / Abstention : 0 voix / Contre : 0 voix

Fait et délibéré, les jour, mois et an sus dit.

Le Président, Jean-François CASSIER

Le Secrétaire de séance, Luc STELLY



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU SANCY – Allée du Lieutenant Farmont – 63240 LE MONT-DORE

Tél : +33 (0)4 73 65 37 85 – Fax : +33 (0)4 73 65 37 86 – E.mail : ot.sancy@sancy.com – Siret 44489730000026

Date de mise en ligne sur le site Internet pro.sancy.com : le 20/12/2022

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication